

Le Bonus Réparation Meubles





Produits éligibles au Bonus Réparation Meubles



Cuisine et agencement

- **Tous les meubles de cuisines intégrées**
 - Plans de travail
 - Caissons
 - Portes, façades
 - Tiroirs et accessoires
 - **Tous les meubles de placards et d'agencement**
 - Portes de placards
 - Caissons et façades sur mesure pour la maison



Meubles pour la maison et le jardin

- **Tous les meubles de rangements**
 - Armoire, commodes et buffets
 - Etagères
 - **Toutes les tables et bureaux**
 - Table de salon ou de salle à manger
 - Table de cuisine ou de jardin
 - Bureaux et plans de pose
 - **Tous les meubles de la chambre**
 - Lits
 - Chevets
 - **Tous les meubles de la salle de bain**

Montants du Bonus Réparation Meubles



3

Bonus Réparation ***	Réparation du composant	Remplacement du composant
Plan de travail de cuisine	65 €	200 €
Caisson(s) en cuisine ou agencement	65 €	125 €
Façade(s) ou porte(s) en cuisine ou agencement	65 €	90 €
Autres meubles ou parties de meubles*		65 €
Quincaillerie ou accessoires tous meubles		35 €

* Y compris cuisine et agencement

** Prix de la réparation supérieur au montant du Bonus Un Bonus par facture quel que soit le nombre de produit, de composant, de réparation concernés



Les pannes éligibles au Bonus Réparation Meubles



Réparation	Remplacement
Plan de travail de cuisine	<p>Toutes pannes, détérioration ou casse dont l'impact est fonctionnel¹</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les pannes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Gonflement du panneau de bois Fissure² Perte en rigidité de la structure, déformation²
Caisson(s) en cuisine ou agencement	<p>Toutes pannes, détérioration ou casse dont l'impact est fonctionnel¹</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les pannes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Gonflement du panneau de bois Fissure² Perte en rigidité de la structure, déformation²
Façade(s) ou porte(s) en cuisine ou agencement	<p>Toutes pannes, détérioration ou casse dont l'impact est fonctionnel¹</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les pannes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Gonflement du panneau de bois Fissure² Perte en rigidité de la structure, déformation²
Autres meubles ou partie de meubles	<p>Toutes pannes, détérioration ou casse dont l'impact est fonctionnel¹</p>
Quincaillerie ou accessoires	<p>Toutes pannes, détérioration ou casse dont l'impact est fonctionnel¹</p>

1 La détérioration ou la casse peut être

- une déformation entraînant une perte de stabilité, rigidité, robustesse du composant ou du meuble concerné
- Une coupure, une rayure, un impact ou une brûlure dont la longueur, la largeur, la profondeur ou la surface est suffisante pour
 - Accélérer le vieillissement du composant ou du meuble (prise d'humidité, déformation, perte de rigidité ou robustesse, etc.)
 - Dégrader drastiquement l'usage du composant ou du meuble (planéité de la surface, perte de rigidité, de liaison avec des accessoires, quincaillerie ou autres composants du meuble ou de l'ensemble de meubles)

2 Déformation ou fissure impactant en profondeur la structure du matériau.